

# Projet de loi sur l'organisation de l'Armée luxembourgeoise



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes

Direction de la Défense



23/07/2021

# AGENDA

- Contexte et raisons
- Rôle et défis de l'Armée
- Objectifs
  - Favoriser le recrutement par l'introduction de nouvelles carrières et de nouvelles modalités
  - Moderniser les carrières militaires et civiles existantes
  - Renforcer la sécurité juridique
  - Adapter la durée d'engagement des soldats volontaires
  - Mettre à jour l'organisation de l'Armée
- Récapitulatif



# Contexte et raisons

- Loi sur l'organisation militaire
  - Date de 1952
  - Modifiée une soixantaine de fois
- Insécurité juridique
  - Arrêt 121/16 de la Cour constitutionnelle
- Situation géopolitique et sécuritaire
  - Développements importants depuis la dernière réforme de la loi militaire en 2007
- Lignes directrices 2025+



→ Refonte complète – Loi sur l'organisation de l'armée

# Rôle et défis de l'Armée

- Rôle: Protection des intérêts vitaux et l'intégrité territoriale
  - Protection des fondements du cadre de vie du pays et de sa population
  - Sauvegarde et renforcement de nos valeurs et de notre mode de vie
- Attentes et défis:
  - Sur le plan national, recours croissant à l'Armée (catastrophes; COVID)
  - Exigences au niveau international = multiplication/croissance des missions et tâches
  - Large éventail de missions comparé à son effectif, ceci dans différents domaines
  - Ressources humaines limitées et besoin croissant de personnel qualifié et hautement spécialisé

# Objectifs

- Favoriser le recrutement par l'introduction de nouvelles carrières et de nouvelles modalités
- Moderniser les carrières militaires et civiles existantes
- Renforcer la sécurité juridique
- Adapter la durée d'engagement des soldats volontaires
- Mettre à jour l'organisation de l'Armée



# Favoriser le recrutement par l'introduction de nouvelles carrières et de nouvelles modalités

- Constat:
  - Activités en forte croissance, mais effectif relativement stable
- Défis :
  - L'éventail actuel des carrières militaires ne couvre pas les différents niveaux d'études traditionnels : trou béant entre 11<sup>e</sup> et bac+5
  - Problème de rétention
  - Féminisation: le recrutement ne « mord » presque pas sur une moitié de la population

# Favoriser le recrutement par l'introduction de nouvelles carrières et de nouvelles modalités

- Réponses:
  - Création de nouvelles carrières militaires dans les groupes de traitement B1 (bac) et A2 (bachelor)
  - Nouveautés au niveau du groupe de traitement A1 (master) :
  - Modernisation des statuts des carrières militaires
  - Nouveautés au niveau des carrières civiles

# Favoriser le recrutement par l'introduction de nouvelles carrières et de nouvelles modalités

- Création de nouvelles carrières militaires
  - groupe de traitement A2 : bachelor
  - groupe de traitement B1: 1<sup>ère</sup>
- fermeture de l'écart entre les différentes carrières
- autre effet escompté: féminisation



# Favoriser le recrutement par l'introduction de nouvelles carrières et de nouvelles modalités

- Nouveautés au niveau du groupe de traitement A1
    - introduction du recrutement semi-direct (détenteur d'un bachelor qui poursuit un master);
    - au niveau du recrutement indirect (détenteur bac), à côté de la formation académique militaire traditionnelle, possibilité de la remplacer par une formation civile spécialisée selon les besoins de l'armée.
- meilleur ciblage au niveau du recrutement
- meilleur ciblage de la formation

# Moderniser les carrières militaires et civiles existantes

- Modernisation des statuts des carrières militaires
  - rapprochement du statut général tout en conservant les spécificités militaires
  - suppression de la limite d'âge pour l'accès aux carrières militaires et au service volontaire
- Nouveautés au niveau des carrières civiles
  - postes de chefs d'atelier et de magasiniers
  - prime d'astreinte pour le personnel civil soumis à une obligation de permanence ou de présence

# Recrutement et modernisation des carrières

- Résumé des principaux résultats escomptés:
  - public cible élargi, y compris auprès des femmes
  - plus grande spécialisation professionnelle

→ « cercle vertueux »:

- une plus d'attractivité des carrières au sein de l'armée attirera plus de candidats et de spécialistes
- une plus grande professionnalisation et expertise renforcera l'image et l'attractivité de l'armée



# Renforcer la sécurité juridique

- Selon notre Constitution, l'Armée fait partie des "matières réservées à la loi"
  - Par conséquent, les éléments essentiels doivent être réglés dans la loi et non dans un règlement grand-ducal pris en exécution de la loi
  - La Cour constitutionnelle, dans un arrêt de 2016, a considéré que l'essentiel du cadrage normatif ne figurait pas dans la loi elle-même, comme requis par la Constitution, mais dans un règlement grand-ducal
- Le présent projet de loi vise à intégrer tous les éléments dans le texte de la loi.

# Adapter la durée d'engagement des soldats volontaires

- Contexte:
  - Participation continue à des OMP depuis le début des années 1990
  - Participation aux forces de réaction rapide de l'OTAN (NRF) et de l'UE (EUBG) depuis les années 2000
    - Depuis le sommet de l'OTAN au Pays de Galles en 2014: Instauration VJTF (période d'engagement de 3 ans) et retour à l'entraînement au conflit de haute intensité (défense collective)
  - Participation à la "Présence avancée renforcée" (eFP) en Europe de l'Est décidée en 2016
  - Recours croissant à l'Armée dans le cadre de crises ou catastrophes nationales
- Importance du soldat volontaire



# Adapter la durée d'engagement des soldats volontaires

- Régime actuel (mis en place en 2007):
    - SdtVol UDO (« unité de disponibilité opérationnelle ») et non-UDO
    - Durée d'engagement : 3 ans
    - Durée de rengagement : maximum 3 ans
    - Durée de reconversion: 12 mois + 6 mois par année de rengagement (2,5 ans max.)
  - Difficultés:
    - Instruction devenue plus longue et exigeante
    - Planification opérationnelle incertaine
    - Engagements prolongés lors de situations de crise sur le territoire national
    - Rendement durée instruction/disponibilité insatisfaisant
- Porter la durée d'engagement à 4 ans



# Adapter la durée d'engagement des soldats volontaires

- Nouveau régime proposé:
  - Durée d'engagement : 4 ans
  - Durée de rengagement : maximum 5 ans
  - Durée de reconversion: 18 mois + 6 mois par année de rengagement (4 ans max.)



# Mettre à jour l'organisation de l'Armée



- Restructuration
  - État-major
  - Forces



# Armée LUX

## État-major de l'Armée (EMA)

**Division**  
Ressources & Emploi

**Division**  
Administration & Acquisitions

**Division**  
Stratégie

## Forces

**Commandement des  
Forces**

**Unités**

**Services**

**Musique militaire**

# Récapitulatif

- Avant-projet de loi adopté ce matin par le Conseil de Gouvernement
- Le texte est le fruit d'un effort de longue haleine et d'un dialogue social
- Coût total additionnel annuel maximal : 2,3 millions d'euros
- Attentes:
  - Une armée prête à relever les défis nationaux et internationaux
  - Une meilleure valorisation du service volontaire
  - Imposer l'armée comme employeur attractif et moderne

Dossier pour téléchargement  
sur  
[defense.gouvernement.lu](http://defense.gouvernement.lu)